



Doc. 571

19 octobre 1956

Réponse au septième rapport établi pour le Conseil de l'Europe par l'O.E.C.E.

Rapport¹

Commission des questions économiques et du développement

Rapporteur: M. Neil MCBRIDE, Royaume-Uni, Groupe socialiste

1. 1956 - 8e session - Deuxième partie



Projet de résolution présenté par la commission des Questions économiques

1. L'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe remercie l'O. E. C. E. du septième rapport qu'elle a établi pour le Conseil de l'Europe.
2. L'Assemblée tient également à dire combien elle sait gré à M. Figl, ministre des Affaires Étrangères d'Autriche, de lui avoir présenté ce rapport et combien elle a apprécié sa coopération et celle du Secrétariat de l'O. E. C. E. L'Assemblée considère que le développement de cette coopération fonctionnelle ne peut que profiter aux deux organisations et à l'idée de l'unité européenne.
3. L'Assemblée se félicite de la décision prise par le Conseil de l'O. E. C. E., lors de sa réunion de juillet, d'instituer un groupe de travail ministériel chargé d'examiner la situation économique actuelle et les problèmes qu'elle pose, et fait confiance à l'O. E. C. E. pour la tenir régulièrement informée, par l'entremise de sa commission des Questions économiques, du progrès des travaux de cet organisme.
4. L'Assemblée a le plaisir de soumettre à l'attention de l'O. E. C. E. un rapport sur la situation économique actuelle dans les pays membres², élaboré par sa commission des Questions économiques et inspiré par des considérations analogues à celles qui ont amené l'O. E. C. E. à instituer le groupe de travail ministériel.
5. L'Assemblée prend acte avec satisfaction de la décision adoptée par le Comité des Ministres (Résolution (56) 15) sur la base des Recommandations 81 (1955) et 95 (1956) relatives au développement économique de l'Europe méridionale, et espère que l'O. E. C. E. la tiendra au courant des progrès réalisés dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'étude approfondie de la proposition concernant l'institution d'un Fonds européen de développement que le Comité des Ministres a demandée à l'O. E. C. E. dans sa résolution précitée.

2. Voir [Doc. 571](#).

Annexe Annexe - Étude sur la situation économique actuelle en Europe**TABLE DES MATIÈRES**

	Paragraphes	Page
INTRODUCTION	1-4	4
Première partie		
Balance générale des échanges	5	5
Total des importations et exportations	5	
	6	5
Termes généraux de l'échange	7	6
État de la balance commerciale des différents pays membres	8-10	6
Balance des paiements	11-12	8
Deuxième partie		
Sous-emploi	13-15	10
Sur-emploi	16-17	10
Troisième partie		
Produit national brut	18	11
Production industrielle	19-20	13
Production agricole	21	14
Quatrième partie		
Prix à la consommation	22-23	15
Denrées alimentaires importées	24	17
Prix de gros	25	17
Salaires	26-27	17
Taux d'intérêt	28-29	19
Tarif de fret	30	20
Cinquième partie		
CONCLUSIONS		
« Cas spéciaux »	31-32	21
Balance générale des échanges et des paiements	33	21
Production et productivité	34	22
Les prix et l'inflation	35-36	22
L'épargne	37	23
Disparités	38	23
Allemagne	39	24
Chômage et sur-emploi	40	24
Productions et exportations	41-42	24

TABLEAUX

Tableau I	Balance générale des échanges	5
Tableau II	Balances commerciales	6
Tableau III	Déficit mensuel moyen de la balance commerciale de certains pays	7
Tableau IV	Position globale nette vis-à-vis de l'U. E. P	9
Tableau V	Indices de volume du produit national brut aux prix du marché	12
Tableau VI	Pourcentage d'accroissement de la production industrielle	13
Tableau VII	Total de la production agricole	15

Tableau VIII	Pourcentage de hausse des prix à la consommation	16
Tableau IX	Pourcentage d'augmentation du salaire horaire dans l'industrie	18
Tableau X	Taux d'escompte officiels	19
Tableau XI	Tarifs de fret	20

INTRODUCTION

1. Au cours de sa réunion de juillet, la commission, s'inquiétant de certaines tendances de l'économie européenne, décidait d'entreprendre une étude de la situation économique actuelle. L'étude devait porter sur les questions particulières suivantes :

- a. Le déséquilibre de la balance des échanges et des paiements de certains Etats membres.
- b. Les problèmes résultant du suremplei dans certains Etats membres et du sous-emploi dans d'autres.
- c. Les pressions inflationnistes et l'élévation des prix.
- d. La disparité qui existe entre les économies des différents Etats membres.
- e. Les mesures qui ont été prises et qui pourraient l'être pour résoudre ces problèmes actuels.

2. Dans des circonstances normales, l'examen de ces problèmes aurait pu être différé jusqu'à la réception et à l'examen du prochain rapport annuel de l'O. E. C. E. Il est apparu toutefois qu'il fallait, sans plus tarder, passer en revue ces problèmes actuels afin de permettre à la commission d'en prendre connaissance lors de la réunion qu'elle doit tenir à Vienne en septembre.

3. Le Conseil des Ministres de l'O. E. C. E, préoccupé lui aussi par les problèmes économiques actuels, a décidé, lors de sa réunion de juillet, d'instituer un groupe de travail ministériel auquel les Gouvernements des États-Unis et du Canada ont été invités à se faire représenter, et l'a chargé d'étudier la situation actuelle dans les États membres. Ce groupe de travail ministériel doit se réunir en octobre.

4. C'est dans cette perspective que le présent rapport est soumis à la commission. Je me suis efforcé de considérer la situation actuelle en fonction des différents points énumérés dans la décision de la commission et, finalement, de formuler certaines conclusions d'ordre général. L'une des principales difficultés que j'ai rencontrées lorsqu'il s'est agi pour moi de mettre au point des conclusions et recommandations a résulté de la diversité des problèmes qui se posent actuellement dans les différents États membres.

PREMIÈRE PARTIE - Le déséquilibre de la balance des échanges et des paiements de certains États membres

1. Balance générale des échanges. Les chiffres ci-dessous indiquent le déficit de la balance générale des échanges des pays membres de l'O. E. C. E. avec le reste du monde depuis 1948 :

TABLEAU I

1948	Déficit	660	Moyenne mensuelle exprimée en millions de dollars des États-Unis
1949		503	
1950		372	
1951		540	
1952		422	
1953		324	
1954		340	
1955		452	
1956 (Janvier-juin).		500	

Source : Bulletin statistique de l'O. E. C. E. 1950, n° 4.

Le fait important qui ressort de ce tableau n'est pas la permanence du déficit, mais bien la constatation que ce déficit, minimum en 1953, s'est sensiblement relevé depuis lors, cette augmentation s'étant poursuivie jusqu'en 1956.

Il est indubitable que la libération des importations en provenance de la zone dollar, non compensée par un accroissement des exportations vers cette zone, a largement contribué à cette augmentation du déficit de la balance générale.

2. Total des importations et exportations. La valeur, aux taux actuels, du total général des importations (intra-O. E. C. E. et en provenance du reste du monde) s'est accrue de 61 % de 1948 à la fin du premier trimestre de 1956; depuis 1952, l'accroissement a été de 24 %. En ce qui concerne le volume, les chiffres correspondants ont été respectivement de 71 et 34 %. La valeur, aux taux actuels, du total général des exportations (intra-O. E. C. E. et en provenance du reste du monde) s'est accrue de 105 % de 1948 à la fin du premier trimestre de 1956 et de 26 % depuis 1952. En ce qui concerne le volume, les accroissements correspondants ont été respectivement de 127 et 32%. Ainsi, dans les huit dernières années, le total des exportations de la zone de l'O. E. C. E., calculé en valeur ou en volume, s'est accru considérablement plus que les importations. Cependant, si l'on veut juger équitablement la situation économique actuelle, il importe de noter que l'accroissement des importations est surtout intervenu dans la première partie de la période considérée, tandis que, dans les quatre dernières années, les importations et les exportations ont augmenté à un rythme sensiblement analogue. Si même on ne considère que la période allant de 1954 au début de 1956, on constate que les importations ont en fait augmenté légèrement plus vite que les exportations (18 à 16 % en valeur, 13 à 9 % en volume).

3. Termes généraux de l'échange. Pour l'ensemble des pays membres, les termes de l'échange se sont aggravés de 4 % depuis 1948; cependant, cette situation s'explique surtout par les incidences de l'affaire coréenne, et, si l'on prend 1952 comme point de départ, on constate en fait une amélioration de 4 %. Toutefois, depuis 1953, les termes de l'échange n'ont pratiquement pas varié, une légère aggravation constatée au début de 1955 ayant été annulée au début de 1956.

4. État de la balance commerciale des différents pays membres. Pour se rendre compte exactement des différences actuelles entre les balances commerciales des Etats membres, il convient de se rapporter aux statistiques afférentes aux divers pays membres de l'O. E. C. E. :

TABLE II - TABLEAU II - Trade Balances - Balances commerciales - Moyenne mensuelle en millions de dollars des États-Unis

Pays	1948	1952	1956 - 1er trimestre	A B B e n a g n e (R . F .)
Autriche	— 16.0	— 12.1	— 11.1	
U. E. B. L.	— 25.4	— 0.8	+ 1.0	
Danemark	— 12.4	— 9.6	— 9.5	
France	— 120.5	— 41.8	— 61.9	
Grèce	— 22.6	— 18.9	— 18.9	
Islande	— 0.8	— 1.3	— 0.9	
Irlande	— 29.2	— 16.6	— 26.6	
Italie	— 38.6	— 79.2	— 78.4	
Pays-Bas	— 70.7	— 8.9	— 61.1	
Norvège	— 27.4	— 25.6	— 30.5	
Portugal	— 20.2	— 9.2	— 8.0	
Suède	— 22.3	— 13.1	— 39.1	

Pays	1948	1952	1956 - 1er trimestre
Suisse	— 30.3	— 8.7	— 18.7
Turquie	— 6.5	— 16.1	— 4.1
Royaume-Uni	— 144.9	— 175.8	— 156.6
Ensemble des pays membres	— 660.4	— 422.3	— 491.3

Source : Bulletin statistique de l'O. E. C. E., 1966.

5. Il ressort notamment de l'étude des balances commerciales des différents Etats membres que :
- tous les pays ont eu constamment, jusqu'en 1952, une balance commerciale en net déficit, sauf trois exceptions peu importantes (en 1950, la France avait un excédent de 1,1; en 1951, l'U. E. B. L. a eu un excédent de 8,9 et la Suède un déficit de 0,7 seulement).
 - tous les pays, à l'exception de l'Allemagne et de l'U. E. B. L., ont enregistré un déficit considérable de leur balance commerciale au cours du premier trimestre de cette année.
 - l'Allemagne, qui jusqu'en 1951 avait eu une balance commerciale nettement déficitaire, a enregistré un excédent considérable et permanent depuis 1952.
 - le déficit de la balance commerciale de la plupart des pays (exceptions : Allemagne, France et U. E. B. L.) a manifesté une tendance à s'accroître. Cette tendance a été particulièrement sensible pour la Grèce, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni; cependant, la position de ce dernier pays semble s'être notablement améliorée au cours de la première partie de cette année.
6. L'aggravation sensible de la balance commerciale de certains pays qui viennent d'être mentionnés ressort de la comparaison suivante entre leur déficit mensuel moyen de 1953 (exprimé en millions de dollars des États-Unis) et celui du premier trimestre de cette année

TABLE III - TABLEAU III - Déficit mensuel moyen de la balance commerciale de certains pays - En millions de dollars des États-Unis

Pays	1953 - Moyenne mensuelle	1956 - 1er trimestre - Moyenne mensuelle
Autriche	— 0.7	— 11.1
Grèce	— 13.5	— 18.9
Irlande	— 16.3	— 26.6
Pays-Bas	— 17.5	— 61.1
Suède	— 8.1	— 39.1
Suisse	+ 1.8	— 18.7

7. Balance des paiements. Si la balance commerciale des États membres avec le reste du monde accuse un déficit considérable (1,2 milliard de dollars en 1954 et probablement plus en 1955 et 1956), la balance générale des transactions courantes de l'ensemble des pays membres de l'O. E. C. E. est restée caractérisée par un net excédent. Cette situation s'explique par les recettes considérables qu'assurent les dépenses militaires et l'aide des États-Unis. Cependant, en 1955, cet excédent a marqué un net fléchissement : de 50 millions de dollars en 1952, l'excédent était passé à 1.200 millions de dollars en 1953 et à 1.550 millions de dollars en 1954; or, pour le premier semestre de 1955, il n'a atteint de 400 millions de dollars et on estime que, pour l'ensemble de l'année, il n'atteindra vraisemblablement pas la moitié du chiffre de l'année précédente. Le septième rapport de l'O. E. C. E. souligne lui-même que ces chiffres globaux cachent d'importantes différences dans l'évolution récente des divers pays membres : « L'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas, les pays Scandinaves, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni ont tous enregistré... une diminution constante de leurs excédents ou un accroissement de leurs déficits courants entre le second semestre de 1953 et le premier semestre de 1955 ». Le rapport ajoute que, au Royaume-Uni et dans certains pays Scandinaves, cette évolution défavorable semble traduire une demande excessive; le cas de l'Allemagne relève évidemment d'une catégorie différente (on peut d'ailleurs ajouter que, depuis lors, l'excédent de l'Allemagne a enregistré un nouvel accroissement). Il convient de noter que certains pays, tels que la Grèce et la Turquie, conservent un déficit considérable de leur balance générale courante. On peut trouver dans la position globale nette des pays membres vis-à-vis de T.U. E. P. un critère plus actuel, bien que d'application plus restreinte, traduisant les tendances récentes, mais limitées à leur contexte européen.

TABEAU IV - Position globale nette vis-à-vis de l'U. E. P. - (En millions d'unités de compte)

Pays	Janvier 1952	Janvier 1955	Juin 1956
Autriche	— 133	— 33	— 101
U. E. B. L.	+ 653	+ 710	+ 1,000
Danemark	— 20	— 172	— 232
France	— 300	— 967	— 1,066
Allemagne	+ 42	+ 1,275	+ 2,006
Grèce	— 191	— 324	— 279
Islande	— 8	— 23	— 28
Italie	+ 209	— 367	— 624
Pays-Bas	+ 46	+ 384	+ 343
Norvège	— 70	— 241	— 286
Portugal	+ 104	+ 18	— 43
Suède	+ 230	+ 78	+ 55
Suisse	+ 164	+ 394	+ 287
Turquie	— 105	— 328	— 376
Royaume-Uni	— 620	— 402	— 642

Source : Bulletin statistique de l'O. E. C. E., 1956.

NOTE : L'Irlande n'est pas comprise dans ce tableau puisqu'elle ne participe pas en tant que telle à l'U. E. P.; le déficit annuel de sa balance des paiements s'est élevé à 8,9 millions de livres en 1952, 5,5 millions en 1954 et 35,5 millions en 1955.

8. Il ressort du tableau précédent qu'une évolution radicale est intervenue entre 1952 et juin 1956. L'événement le plus marquant a été, bien entendu, l'énorme accroissement de l'excédent allemand qui, pratiquement nul en 1952, est passé à plus de 2.000 millions d'unités de compte en 1956; l'U. E. B. L. a également enregistré une augmentation fort considérable de son excédent. Par contre, de nombreux pays membres ont vu leurs excédents diminuer (Italie et Suède) ou leurs déficits s'accroître (Danemark, France, Grèce, Islande, Norvège et Turquie). Au cours des 18 derniers mois, un certain nombre de pays dont les balances s'étaient améliorées entre 1952 et janvier 1955 ont enregistré un net recul; il s'agit notamment de l'Autriche, du Royaume-Uni et de l'Irlande.

DEUXIÈME PARTIE - Les problèmes résultant du sur-emploi dans certains États membres et du sous-emploi dans d'autres États membres

1. Dans la plupart des pays membres, les effectifs de la main-d'oeuvre employée se sont constamment accrus. Comme le dit le septième rapport annuel de l'O. E. C. E. (page 36) : « L'expansion de la production a absorbé à peu près toutes les réserves de main-d'oeuvre de la plupart des pays membres. »

2. Cependant, le chômage et le sous-emploi posent encore un problème économique et social aigu dans certains États membres, notamment en Italie, en Irlande et en Grèce. Le chômage considérable qui existe dans ces pays aboutit, en dehors de ses conséquences sociales, à la création de nouveaux problèmes économiques et à la distortion de la structure économique normale. Pour contrôler les tendances inflationnistes sans affecter le taux des investissements et le rythme du développement et sans occasionner un chômage plus considérable, ces pays doivent faire face à un problème majeur, exigeant une attention sans relâche. Dans ces trois pays, le chômage et le sous-emploi endémiques ne peuvent trouver un remède durable que par une expansion considérable des investissements et de la mise en valeur des ressources. En ce qui concerne l'Italie, une telle expansion a été prévue par le programme décennal de développement économique qui est actuellement en cours d'application; pour la Grèce, un plan similaire à long terme a été élaboré et est actuellement à l'étude³. En ce qui concerne l'Irlande, les gouvernements successifs ont pris des mesures pour encourager l'emploi et la mise en valeur du pays, mais aucun programme économique de développement à long terme n'a encore été élaboré.

3. Voir rapport sur la situation économique en Italie (Doc. 428, 1955) et rapport sur la situation économique en Grèce (Doc. 426, 1955).

3. Dans d'autres États membres où il existe un certain chômage, celui-ci ne revêt pas des proportions inquiétantes; on peut le considérer comme passager ou marginal.

4. L'un des paradoxes de la présente situation est que, dans certains pays, l'état de sur-emploi a créé de nouveaux problèmes. Il s'agit notamment d'une diminution de la productivité, d'un accroissement de la demande de biens de consommation et de difficultés intéressant la balance commerciale. Tous ces problèmes peuvent être évidemment résolus par un accroissement de la productivité, doublé d'une limitation de la demande interne. C'est le degré de développement atteint par l'économie en cause qui peut permettre de déterminer dans quelle mesure il convient de restreindre les investissements. Ces problèmes préoccupent depuis quelque temps le Royaume-Uni et il se peut qu'ils commencent à se poser en Allemagne. La population de ce pays, principalement en raison de l'afflux de quelque 11 millions de réfugiés, est passée de 40 millions avant la guerre à 50 millions environ. En conséquence, l'industrie a pu, jusqu'en 1955, bénéficier d'un apport de main-d'oeuvre et développer sa production sans connaître les difficultés inhérentes au plein emploi. La Suisse, où il n'existe pratiquement pas de chômeurs (1.000 en principe), a pu éviter les problèmes que pose le sur-emploi en faisant appel à des travailleurs étrangers. A l'heure actuelle, près d'un dixième des personnes exerçant en Suisse un emploi lucratif sont des ressortissants de pays voisins. Dans une moindre mesure, l'afflux de la main-d'oeuvre irlandaise dans le Royaume-Uni a limité l'effet de la pénurie de main-d'oeuvre qui devrait se faire sentir dans ce pays.

5. On ne dispose pas actuellement de statistiques générales suffisamment exactes en ce qui concerne le pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage dans chacun des Etats membres; les données statistiques existantes ne sont pas satisfaisantes en raison des différents critères employés selon les pays pour déterminer la composition de la « population active » et le droit d'inscription au chômage. Pour se faire une idée précise de la situation, il faudrait en outre tenir compte d'autres facteurs, tels que l'immigration et l'émigration. C'est pourquoi on ne trouvera pas, dans le présent rapport, de tableau comparatif du chômage dans les différents pays.

TROISIÈME PARTIE - Production

1. Produit national brut. De 1948 à 1955, le produit national brut de l'ensemble des pays de l'O. E. C. E. s'est élevé de 48%; depuis 1952, l'accroissement a été de 17 %.

2. On trouvera au tableau V ci-dessous, la situation respective des différents pays :

TABLEAU V - Indices de volume du produit national brut aux prix du marché - Base : 1952 = 100 - (Les pays sont énumérés en ordre décroissant d'augmentation depuis 1952)

Pays	1938	1948	1953	1955
Autriche	-	-	103	130
Grèce	-	76	118	128
Allemagne	71	-	108	127
Italie	86	80	107	119
Pays-Bas	-	85	108	116
Suède	66	86	104	115
France	-	-	102	114
Royaume-Uni	81	92	104	112
Portugal	-	-	106	112
Norvège	70	87	102	111
Belgique	-	-	104	111
Danemark	92	93	105	109
Irlande	84	88	102	106
Ensemble des pays de l'O. E. C. E.	80	79	105	117

Source : Septième rapport de l'O. E. C. E., p. 90.

3. La production industrielle s'est accrue, de 1948 à 1956 (premier trimestre), de 78 %; de 1952 à 1956, l'augmentation a été de 30 %. Toutefois, le taux d'accroissement est très différent selon les pays membres, ainsi qu'il ressort du tableau suivant.

TABLEAU VI - Pourcentage d'accroissement de la production industrielle - (Les pays sont énumérés en ordre décroissant d'augmentation de la production depuis 1948)

	1948 (moyenne) à 1956 (1er trimestre)	1952 (moyenne) à 1956 (1er trimestre)
Ensemble des pays de l'O. E. C. E.	78	30
Allemagne	204	47
Grèce	165	55
Autriche	157	42
Italie	98	35
Pays-Bas	75	35
Turquie	66 1	27 1
Norvège	62	21
France	60	25
Irlande	49	15
Royaume-Uni	40	21
Belgique	37	19
Luxembourg	34	10
Danemark	32	13
Suède	27	14
Etats-Unis	36	14

1 Évaluation pour 1955.

Source : D'après le Bulletin statistique de l'O. E. C. E., 1956, n° 4.

4. Les différences dans le taux d'accroissement de la production industrielle sont particulièrement frappantes pour l'ensemble de la période allant de 1948 au premier trimestre de 1956; cela s'exprime surtout par le fait que, dans un certain nombre de pays, la reconstruction d'après guerre a été menée plus rapidement dans les années immédiatement postérieures à 1948. Toutefois, l'ordre d'accroissement de la production industrielle n'a guère varié entre 1952 et le premier trimestre de 1956. L'un des facteurs qui explique les différences dans le taux de l'expansion industrielle est l'industrialisation rapide de certains pays moins développés de l'Europe méridionale. On peut approximativement répartir les pays en trois groupes : le premier comprend l'Allemagne, la Grèce et l'Autriche qui viennent largement en tête avec des accroissements de plus de 150 % depuis 1948 et de plus de 40 % depuis 1952; le second groupe comprend l'Italie, les Pays-Bas, la Turquie, la Norvège et la France où les accroissements ont été de l'ordre de 50 à 100 % depuis 1948 et de 21 à 35 % depuis 1952; enfin, un troisième groupe comprend l'Irlande, le Royaume-Uni, la Belgique, le Danemark, le Luxembourg et la Suède où les accroissements ont varié de 27 à 49 % depuis 1948 et de 10 à 21 % depuis 1952. Parmi ces derniers, c'est l'Irlande qui offre le tableau le plus décevant en raison de son absence de développement industriel.

5. Production agricole. Bien entendu, le degré d'importance qu'il convient d'attacher aux taux d'accroissement de la production agricole dans un pays donné dépend de divers facteurs. Dans le tableau vu ci-après, les pays sont énumérés par ordre décroissant d'augmentation de la production par rapport à celle d'avant guerre. Abstraction faite de l'Italie, de la Grèce et de la Turquie où, comme dans le cas de l'industrie, on constate un impressionnant accroissement de la production attribuable au sous-développement de l'économie, un accroissement sensible de la production agricole par rapport aux niveaux d'avant guerre a été enregistré par les Pays-Bas, le Bénélux, la France et le Danemark. Si l'on considère toutefois l'accroissement de la production depuis 1948, ce sont les progrès accomplis par l'Autriche (qui a presque doublé sa production au cours de cette période) et par l'Allemagne (dont la production est passée de l'indice 63 à l'indice 119) qui sont les plus remarquables.

TABLEAU VII - Indices de l'O. E. C. E. pour la production agricole - Total de la production agricole - Production d'avant guerre = 100 - (Les pays sont énumérés en ordre décroissant d'augmentation par rapport à la production d'avant guerre)

Pays	1947-1948	1952-1953	1955-1956
Turquie	104	166	163
Pays-Bas	80	124	139
U. E. B. L.	79	123	135

Pays	1947-1948	1952-1953	1955-1956
Grèce	88	103	132
Italie	88	117	131
Royaume-Uni	94	125	131
France	80	110	127
Portugal	117	118	126
Danemark	83	121	125
Allemagne (R. F.)	63	113	119
Norvège	89	109	115
Irlande	90	103	114
Suisse	91	113	113
Autriche	52	99	110
Suède	98	114	108
Ensemble des pays membres	83	117	128

Source : Bulletin statistique de l'O. E. C. E., 1956, n° 4.

QUATRIÈME PARTIE - Pressions inflationnistes et prix

1. Prix à la consommation Que l'on prenne pour point de départ 1948 ou 1952, la situation se caractérise par une hausse générale du coût de la vie; dans la période allant de 1948 à mai 1956, cette hausse a frappé tous les pays; il en a été de même dans la période allant de 1952 à mai 1956, sauf en ce qui concerne l'Autriche et le Luxembourg. Le tableau VIII ci-dessous illustre à cet égard les différences entre les divers pays membres.

TABLEAU VIII - Pourcentage de hausse des prix à la consommation - (Les pays sont énumérés en ordre décroissant d'augmentation depuis 1948)

	Pourcentage moyen d'augmentation de 1948 à mai 1956	Pourcentage moyen d'augmentation de 1952 à mai 1956
Autriche	113	2
Grèce	1001	37
Islande	98	14
Turquie	55	42
France	62	2
Royaume-Uni	45	14
Norvège	45	12
Suède	42	11
Irlande	38	12
Danemark	36	10
Pays-Bas	39	7
Italie	31	14
Luxembourg	21	0
Belgique	8	3
Portugal	7	6)
Suisse	7	2)
Allemagne	5	3
Etats-Unis	11	2

1. Dévaluation de 50 % en avril 1956 et mise en oeuvre d'un programme déflationniste.

Source : D'après le Bulletin statistique de l'O. E. C. E., 1956.

2. Que l'on considère l'évolution en prenant pour point de départ l'année 1948 ou seulement 1952, les différences d'un pays à l'autre sont aussi frappantes qu'en ce qui concerne les taux d'accroissement de la production industrielle et agricole. Comme le révèle une confrontation avec le tableau vi, il n'existe aucune corrélation apparente entre l'accroissement de la production industrielle et la hausse des prix à la consommation. Certes, l'Autriche, la Grèce et la Turquie figurent en tête de liste et la Belgique et le Luxembourg parmi les derniers dans les deux cas; cependant, l'Allemagne tient la première place en ce qui concerne l'expansion industrielle et agricole et la dernière pour la hausse des prix, tandis que le cas de l'Italie est très similaire sans être aussi extrême. Ces deux pays se caractérisaient, en 1948, par un niveau de production industrielle moins favorable, par rapport à l'avant-guerre, que d'autres pays d'Europe occidentale et disposaient par conséquent d'un plus vaste potentiel inutilisé, notamment de main-d'œuvre. Il est significatif de noter que, pour l'ensemble de la période commençant en 1948, deux pays membres du Conseil de l'Europe (la Belgique et l'Allemagne) peuvent seuls s'enorgueillir de hausses des prix inférieures à celle de 10 % enregistrée aux États-Unis; la situation n'a d'ailleurs guère varié si l'on s'en tient aux développements intervenus depuis 1952.

3. Denrées alimentaires importées Dans le contexte des données afférentes aux prix à la consommation, il est intéressant de remarquer que les cours des denrées alimentaires importées, qui revêtent une grande importance pour beaucoup de pays membres, étaient retombés, en juin 1956, à leur niveau de 1948 et que, à l'exception de l'année 1951 soumise aux incidences de l'affaire coréenne, ces prix sont demeurés remarquablement stables pendant toute cette période.

4. Prix de gros En revanche, les prix de gros ont généralement participé à la tendance à la hausse des prix à la consommation — bien que dans une moindre mesure — en ce qui concerne les années 1948-1952. Par contre, dans la plupart des pays, ils n'ont augmenté que d'un faible pourcentage au cours de la période suivante, un léger fléchissement enregistré en 1953 ayant été suivi, en 1954, d'une lente remontée qui s'est accusée en 1955-1956. Les exceptions les plus importantes ont été notées en Grèce et en Turquie où des hausses de 30 % et plus ont été enregistrées au cours de ces années.

5. Salaires Pour évaluer dans quelle mesure les salaires ont contribué à la hausse des prix ou, inversement, dans quelle mesure la hausse des prix a correspondu à des augmentations de salaires, il faut examiner le rapport entre les salaires et les prix. Une comparaison générale "de l'évolution des prix à la consommation et des salaires est difficile en raison de l'absence de statistiques sur les salaires pour un certain nombre de pays. Néanmoins, le tableau suivant offre un certain intérêt à cet égard.

TABLEAU IX - Pourcentage d'augmentation du salaire horaire dans l'industrie - (Les pays sont énumérés en ordre décroissant d'augmentation depuis 1948)

pays	Pourcentage d'augmentation de 1948 au 1er trim. 1956	Pourcentage d'augmentation de 1952 au 1er trim. 1956
Autriche	117	15
France	103	26
Suède	83	17
Allemagne	80	20
Norvège	60	17
Royaume-Uni	58	26
Irlande	491	191
Danemark	481	141
Pays-Bas	44	19
Italie	42	141
Belgique	371	71
Suisse	11	4
Etats-Unis	43	16

1 Quatrième trimestre 1955.

Source : D'après le Bulletin statistique de l'O. E. C. E., 1956.

6. Comme on le voit, les pays figurent au tableau ix dans un ordre très proche de celui du tableau vin, la Grèce, l'Islande et la Turquie n'étant pas mentionnées dans le tableau ix. Là encore, l'Allemagne présente toutefois une exception remarquable. Ce pays est l'un de ceux où les salaires ont subi l'augmentation la plus

marquée de 1948 à 1952, mais il peut s'enorgueillir d'une plus faible hausse des prix à la consommation depuis 1948 que tout autre Etat membre; même si l'on ne considère que la période commençant en 1952, l'Allemagne reste l'une des trois nations qui accusent la plus faible hausse des prix à la consommation.

7. Taux d'intérêt Le taux de l'intérêt peut avoir une incidence sur les prix ou correspondre à une politique de déflation; à cet égard, le tableau X ci-dessous illustre l'évolution des taux d'escompte officiels depuis le début de 1948.

TABLEAU X - Taux d'escompte officiels

Pays	1er trim. 1948	1er trim. 1952	1er trim. 1955	2° trim. 1956
Autriche	3.5	5.0	3.5	5.0
Belgique	3.5	3.25	2.75	3.0
Danemark	3.5	5.0	5.50	5.5
France	2.5	4.0	3.0	3.0
Allemagne	3.5	6.0	3.0	5.5
Grèce	10.0	12.0	9.0	9.0
Islande	6.0	6.0	7.0	7.0
Irlande	2.5	3.5	3.0	5.0
Italie	5.5	4.0	4.0	4.0
Pays-Bas	2.5	3.5	2.5	3.0
Norvège	2.5	2.5	3.5	3.5
Portugal	2.5	2.5	2.5	2.5
Suède	2.5	3.0	2.75	3.75
Suisse	1.5	1.5	1.5	1.5
Turquie	4.0	3.0	3.0	6.0
Royaume-Uni	2.0	4.0	4.5	5.5
Etats-Unis	1.25	1.75	1.5	2.75

Source : Bulletin statistique de l'O. E. C. E., 1956, n° 4.

8. En tenant compte des développements intervenus depuis le début de 1948, on peut grouper les pays énumérés au tableau x dans les catégories suivantes :

- Taux d'escompte réduit La Belgique, la Grèce et l'Italie sont les seuls pays à avoir actuellement un taux d'escompte officiel inférieur à celui de 1948.
- Sans changement La Suisse et le Portugal n'ont pas modifié leurs taux de change de 1,5 et 2,5 % respectivement depuis 1948.
- Augmentation maximum de 1 % La France, l'Islande, les Pays-Bas et la Norvège ont augmenté leurs taux d'escompte depuis 1948, mais ces augmentations n'ont pas dépassé 1 %.
- Augmentation comprise entre 1 et 2 % Autriche, Danemark, Allemagne, Suède et Turquie.
- Augmentation de plus de 2 % Irlande et Royaume-Uni.

Si cette répartition offre un certain intérêt en ce qu'elle indique les différentes tendances, il faut se garder d'en tirer des conclusions trop hâtives. Il faut tenir compte également du taux d'intérêt en vigueur en 1948, des tendances inflationnistes et des disponibilités de capitaux.

9. Tarifs de fret Les tarifs de fret qui constituent, dans des mesures diverses selon les pays, un élément du prix de certains articles, ont marqué une hausse très sensible qu'il convient de noter.

TABLEAU XI - Tarifs de fret - Base : 1953 = 100

	Cargaison sèche Affrètement au voyage Indice global	Cargaison sèche Affrètement à temps Indice norvégien	Pétroliers Sterling Indice du Ministère des Transports (R. Uni)
1949	96	115	92
1952	129	169	253
1953	100	100	100
1955	165	205	132

	Cargaison sèche Affrètement au voyage Indice global	Cargaison sèche Affrètement à temps Indice norvégien	Pétroliers Sterling Indice du Ministère des Transports (R. Uni)
1956 (mai)	209	294	222

CINQUIÈME PARTIE - Conclusions

1. Les problèmes qui se posent à l'Europe occidentale et aux différents États membres ressortent du bilan dressé dans les premières parties du présent rapport; leur définition objective est la première condition de leur solution. C'est pourquoi il faudrait que l'on comprenne parfaitement, dans tous les États membres du Conseil de l'Europe et de l'O. E. C. E., la nature exacte et toute l'importance des problèmes qui se trouvent exposés dans la présente étude. Ainsi, il sera possible de définir une norme qui pourra — on peut l'espérer — constituer un objectif pour tous les États membres.

2. L'aspect le plus frappant de la situation actuelle est la grande diversité des problèmes qui se posent; on se trouve en présence de forts excédents d'importation et de lourds déficits, de chômage massif et de sur-emploi. La plupart de ces problèmes constituent des « cas spéciaux » qui exigent des remèdes particuliers. Il est vrai toutefois — tout au moins en théorie — que cette diversité même devrait faciliter une solution faisant appel à un effort de coopération. Malheureusement, la théorie ne correspond pas toujours aux réalités politiques. Néanmoins, avant de pouvoir envisager une telle solution des « cas spéciaux » de l'économie européenne, il importe d'assurer le progrès normal de l'ensemble de la zone de l'O. E. C. E.; c'est pourquoi cet aspect de la situation actuelle sera tout d'abord traité dans les prochains paragraphes.

3. Balance générale des échanges et des paiements La situation exposée aux paragraphes 5 et 11 du présent rapport est sérieuse, notamment si l'on considère que les tendances actuelles révèlent :

- a. un accroissement régulier et sensible, depuis 1953, du déficit de la balance commerciale de l'ensemble de la zone de l'O. E. C. E. vis-à-vis du reste du monde;
- b. un net fléchissement de la balance générale positive des transactions courantes pour 1955 et, probablement, pour 1956;
- c. que, si elle ne bénéficiait pas des importantes dépenses militaires et de l'aide des États-Unis, la zone de l'O. E. C. E. aurait une balance des paiements largement déficitaire vis-à-vis de la zone dollar et du reste du monde.

Il peut être remédié à cette situation en développant les exportations vers le reste du monde et, notamment, vers la zone dollar et en accroissant ainsi les revenus correspondants. Cela dépend des efforts individuels et combinés des États membres et, d'autre part, de la mesure dans laquelle les États-Unis ouvriront plus largement l'accès de leurs marchés aux exportations de l'Europe occidentale. Si l'on veut que soit maintenu l'accroissement réalisé ou en cours des importations à destination de la zone dollar, il faut qu'une proportion accrue en soit payée par des marchandises d'Europe occidentale — et que cette procédure soit permise. Sinon, il ne resterait qu'à poursuivre et, éventuellement, à accroître l'aide et les dépenses des États-Unis en Europe occidentale ou à réduire les importations en provenance de la zone dollar. Ni l'une ni l'autre de ces solutions ne seraient satisfaisantes.

4. Production et productivité On ne saurait trop insister sur l'importance que revêt un taux d'accroissement satisfaisant de la production et de la productivité, tant industrielles qu'agricoles. Cet élément a une incidence considérable sur l'accroissement des importations comme sur les résultats de la lutte contre la hausse des prix. Il conditionne également la possibilité de satisfaire la demande accrue de biens de consommation qui résulte de l'élévation du niveau de vie. Si la troisième partie du présent rapport révèle un rythme de progrès satisfaisant dans l'ensemble, il n'en est pas moins clair qu'il reste beaucoup à faire dans un certain nombre de pays.

5. Les prix et l'inflation Si tous les pays ont enregistré une certaine hausse des prix depuis 1948, le taux en est demeuré bien inférieur à 10 % en ce qui concerne l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et le Portugal, tandis qu'il a varié de 20 à 100 % dans les autres pays. Depuis 1952, l'augmentation a été moins rapide, mais néanmoins sensible (voir quatrième partie). Lorsque l'on examine les causes de cette situation, il faut tout d'abord éliminer certaines erreurs populaires. L'aggravation des termes de l'échange n'explique pas la hausse des prix : les termes de l'échange n'ont guère varié — ils se sont même légèrement améliorés depuis 1952. De même les importations de denrées alimentaires n'ont guère eu d'incidence, en général, les prix en sont actuellement les mêmes qu'en 1948 et légèrement inférieurs à ceux de 1952. Les tarifs de fret (voir tableau xi), les cours des métaux, du charbon et du bois ont été, pour certains pays importants, des facteurs majeurs

de la hausse des prix. En dehors des questions politiques et sociales que pose le problème, il est indubitable que les augmentations de salaire et l'accroissement rapide de la demande interne ont contribué pour une grande part à la hausse des prix. Dans la plupart des pays, le meilleur moyen d'entraver la poussée des prix serait de modérer la demande interne, tout en accroissant la productivité. Ces restrictions qui frapperaient à la fois les consommateurs, les travailleurs et les employeurs, soulèvent naturellement des problèmes politiques et sociaux et c'est pourquoi il serait souhaitable que le public fût mieux informé de ces questions.

6. Les mesures à prendre pour restreindre la demande interne doivent naturellement faire appel à des procédés divers et avoir une portée plus ou moins large selon les pays, mais il convient de tenir compte d'un certain nombre de règles d'application générale :

- a. Il convient d'éviter, sauf pour les économies ayant atteint un développement maximum, les mesures susceptibles de réduire les investissements.
- b. Il convient de procéder à la compression de la consommation sans entraver l'initiative et sans détruire les éléments stimulateurs de la production.
- c. Des restrictions de crédit tendraient — sauf en ce qui concerne les ventes à tempérament — à réduire les investissements plutôt que la consommation.

7. L'épargne Accessoirement à une politique de restriction de la demande interne, la question de l'encouragement de l'épargne devrait être examinée plus attentivement qu'elle ne l'a été jusqu'ici. De même, il ne faudrait pas perdre de vue la possibilité d'un recours à des mesures fiscales et budgétaires à côté du contrôle monétaire. Des taxes sur les transactions peuvent avoir souvent de meilleurs résultats que l'impôt sur le revenu lorsqu'il s'agit de favoriser l'épargne et de réduire la consommation.

8. Disparités La grande diversité des problèmes économiques qui se posent actuellement en Europe exige que l'on examine les « cas spéciaux » dont nous avons déjà parlé. La solution de ces problèmes particuliers dépend essentiellement de la politique et des efforts des différents pays intéressés. L'effort coopératif des pays membres, bilatéral ou collectif, pourrait faciliter considérablement cette solution.

9. Allemagne La situation de l'économie allemande fait l'objet d'une mention spéciale, non pas parce qu'elle éprouve des difficultés particulières, mais bien en raison de son état satisfaisant et de son importance pour l'ensemble de l'économie européenne. Malgré l'accumulation de larges excédents d'exportation, on ne constate nullement l'existence de capitaux particulièrement abondants. En 1955, les réserves d'or et de devises, mesurées en proportion du commerce extérieur courant, atteignaient à peine la moitié de celles de la Suisse. Dans ces circonstances et dans l'intérêt de la stabilité économique internationale, la réévaluation de la monnaie allemande ne devrait intervenir qu'en dernier ressort. On exprime aussi la crainte que la situation allemande cache une inflation dans d'autres pays. L'Allemagne a déjà facilité les importations de produits industriels et cette sage mesure devrait se révéler avantageuse pour l'économie allemande comme pour toute la zone de l'O. E. C. E.; il pourrait être aussi souhaitable, dans les circonstances actuelles, de faciliter les importations de denrées agricoles. Le fait le plus remarquable reste que, malgré d'énormes difficultés, l'économie allemande a obtenu, dans tous les domaines, un succès incomparable.

10. Chômage et sur-emploi Le paradoxe que constitue l'existence d'un chômage massif et de sous-emploi dans des pays tels que la Grèce, l'Irlande et l'Italie parallèlement à une pénurie de main-d'oeuvre dans le Royaume-Uni et peut-être en Allemagne, exige une attention soutenue. Les migrations de travailleurs peuvent constituer un expédient temporaire, mais ce ne saurait être une solution satisfaisante. La création de filiales d'industries dans les pays où existe un chômage important offrirait plus d'avantages et soulèverait moins de problèmes.

11. Production et exportations Dans la situation actuelle, il convient de se préoccuper tout particulièrement des possibilités d'accroître la production et les exportations des pays où le rythme du développement a fléchi ou est insuffisant. C'est là un aspect du problème à propos duquel l'O. E. C. E. pourrait fournir d'utiles avis aux pays intéressés.

12. Les gouvernements membres devraient avoir plus souvent recours aux services consultatifs et techniques de l'O. E. C. E. Le Secrétariat de l'O. E. C. E., qui groupe des économistes et des techniciens dotés d'une expérience considérable, pourrait bien souvent fournir des directives et des avis utiles aux gouvernements membres en ce qui concerne la productivité et certains problèmes économiques. On devrait notamment tirer profit de l'expérience de l'O. E. C. E. et de ses services techniques lorsqu'il s'agit d'élaborer des programmes économiques à long ou même à court terme. Dans le même ordre d'idées, il serait nécessaire de prendre toutes mesures utiles pour que l'excellente documentation et les avis émanant de l'O. E. C. E. bénéficient de toute l'attention qu'ils méritent. Dans certains cas, on a le sentiment que les

renseignements et les avis précieux ainsi fournis ne parviennent pas jusqu'aux milieux qui seraient le mieux susceptibles d'en tirer profit. Il va sans dire que ces considérations ne s'appliquent qu'à certains Etats membres.